

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 avril 2019

Ordre du jour :

- | | |
|---|---------------------|
| 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 mars 2019 | |
| 2 - Associations : Proposition d'attribution des subventions 2019 | <i>Délibération</i> |
| 3 - Eglise : Proposition d'approbation du choix du Maître d'œuvre | <i>Délibération</i> |
| 4 - Commerces Ambulants : Proposition de modification du règlement de marché | <i>Délibération</i> |
| 5 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de nomination des membres titulaires de la commission intercommunale des impôts directs | <i>Délibération</i> |
| 6 - Trésorier : proposition d'attribution de l'indemnité de conseil 2019..... | <i>Délibération</i> |
| 7 - Jury d'Assises : Tirage au sort | |
| 8 - Déclarations d'Intention d'Aliéner | <i>Délibération</i> |
| 9 - Questions diverses | |

Étaient présents : CHABOT Fabrice, VIOLLEAU Stéphane, BOSSARD Francis, TEILLET Sonia, MANDRET Michel, BATY Laurent, GROLLIER Jocelyne, MIGNE Bertrand, BONNIN Sylvie, HEURION Ludmila, MONNEREAU Thierry, METAIS Jean-Claude, PINGUET Jean-Luc, PIERRET Jimmy, COURANT Nicolas, COURANT Frédéric.

Etaient absents excusés : SOUDAIN Maryse (pouvoir donné à CHABOT Fabrice), GILLET Véronique (pouvoir donné à COURANT Nicolas),

Etaient absent : MANDRET Isabelle, RAFFIN Stéphane

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

En préambule à cette séance, le conseil municipal a reçu Mademoiselle Anaïs Hillairet candidate à l'élection de la Reine des Sables 2019 et récemment élue 2^{ème} dauphine.

M. le Maire souligne la fierté des Islais de voir une jeune fille de la commune de 20 ans, qui plus est fille d'un agent communal, représenter les traditions sablaises et notre territoire. Elle qui fait partie du groupe T.G.V. et de la fanfare depuis de nombreuses années avait toute la légitimité nécessaire pour cette candidature.

Anaïs Hillairet fait part de son expérience et explique que l'élection se déroula en trois étapes : le vote par internet, le vote du jury et la présentation au cours de la soirée de gala. Elle va désormais être sollicitée pour participer à une quarantaine de manifestations au cours de l'année. Cette expérience sera m

Les compte-rendu du conseil municipal du 11 mars est adopté

1 – Associations : Proposition d'attribution des subventions 2019

Monsieur le Maire et M. Stéphane Violleau rappellent que la commission « Vie associative » s'est réunie début mars afin d'examiner les demandes de subvention des associations.

M. Stéphane Violleau rappelle que le comité des fêtes sollicite une subvention exceptionnelle pour l'organisation de la course « La St Patoche » et que cette manifestation a attiré énormément de participants et visiteurs. De plus il est désormais imposé aux associations d'installer des équipements de type tente ou chapiteaux qui soient en règle avec les normes de sécurité actuelles.

M. Nicolas Courant interroge sur la possibilité d'attribuer un montant plus élevé au Comité des fêtes au vu de tout ce qui se fait sous leur impulsion et souligne le dynamisme des associations Islaises qui proposent des événements de qualité.

M. le Maire rappelle la volonté de la commune d'accompagner également les associations y compris par un soutien technique et logistique à prendre en compte : matériel, véhicules, personnel, électricité

Associations de la commune		Proposition	Milieu scolaire et éducatif		Proposition
1	ASPI SECTION BASKET (112 licenciés*)	1 060,00 €	1	AFORBAT (5 jeunes)(2)	142,50 €
2	ASPI SECTION FOOT (72 licenciés*)	760,00 €	2	Aide enseignement spécialisé école publique (RASED)	146,00 €
3	Sobad 85 (117 licenciés*)	1 100,00 €	3	ESFORA Chambre des métiers (7 jeunes)(2)	199,50 €
4	JUSTA'CORPS (173 licenciés*)	680,00 €	4	Les Terres Noires ADAPEI (1 jeune)(1)	28,50 €
5	Section Gymnastique (84 licenciés*)	680,00 €	TOTAL		516,50 €
7	USEP (34 licenciés*)	350,00 €	Autres hors commune		Proposition
8	Sol'Air Chorale	400,00 €	1	ADMR des Olonnes	1 250,00 €
10	Amicale laïque (33 familles*)	400,00 €	2	Association de Défense de l'Environnement en Vendée	400,00 €
11	ASPI-RATION MOTO CLUB (20 adhérents*)	200,00 €	3	Gardiennage de l'église	87,00 €
12	Association "Les Amis de Mako" (52 adhérents*)	300,00 €	7	Banque alimentaire	120,00 €
13	Association Club Photo (30 adhérents*)	250,00 €	20	Ecole Ste Elme (ANNEE 2018 et 2019)	1 222,22 €*
14	Association Parents d'élèves Ecole Libre (Ste Anne) (6 adhérents*)	165,00 €	21	Groupe Scolaire MENANTEAU (Dompierre Sur Yon)	594,13 €
15	Association Parents d'élèves Ecole Publique (64 adhérents*)	165,00 €	TOTAL		3 673,35 €
16	Comité des Fêtes (22 adhérents)	2 000,00 €	TOTAL GENERAL *		22 557,85 €
	Comité des Fêtes exceptionnelle (Fête de la Musique)	1 000,00 €			
	Comité des fêtes exceptionnelle	1 000,00 €			
17	Comité échange Heimenkirch (55 adhérents*)	300,00 €			
18	Conjoints survivants (ancVeuves civiles) FAVEC (130 adhérents*)	38,00 €			
19	La Palette Islaise (20 adhérents*)	150,00 €			
20	Lapagaie (147 adhérents*)	400,00 €			
21	ND des Paludiers (Music and Show) (55 adhérents*)	600,00 €			
	ND des Paludiers (Music and Show) exceptionnelle	600,00 €			
22	Société de chasse (37 adhérents*)	120,00 €			
23	Tradition Gestuelle en Vendée (62 adhérents*)	400,00 €			
24	UNC - Anciens combattants (72 adhérents*)	300,00 €			
25	Association l'œil	4 000,00 €			
26	Bonsai club	200,00 €			
27	Lil "a" fleurs de bach	100,00 €			
28	Sauvegarde du Moulin et Patrimoine Islais	200,00 €			
29	Rando Auzance Vertonne	150,00 €			
30	FEST'OLONNE	300,00 €			
TOTAL		18 368,00 €			

M. Jimmy Pierret demande si les familles pour lesquelles la participation financière à la scolarité en milieu spécifique est sollicitée savent que leur enfant peut être accompagné au sein des écoles de l'île d'Olonne. M. Stéphane Violleau indique qu'il s'agit là de choix faits par les familles et l'inspection académique en fonction des besoins spécifiques de l'enfant.

M. Stéphane Violleau indique que certaines associations n'ont étrangement pas fait de demande malgré des relances. Il n'est alors pas possible légalement de leur attribuer des fonds

M. Nicolas Courant demande s'il n'est pas possible d'investir dans l'achat de trousse de sécurité et de les

mettre à disposition lors des manifestations. Leur coût est d'environ 250€.

M. le Maire propose d'étudier cette possibilité.

Le conseil municipal décide par 15 voix POUR d'attribuer les subventions telles que proposées, Mme Sonia Teillet, M. Stéphane Violleau et M. Michel Mandret ne prenant pas part au vote.

2 – Eglise : Approbation du Maître d'œuvre

M. le Maire rappelle qu'un appel d'offre a été organisé du 30 janvier au 4 mars 2019 afin de recevoir des offres de maîtrise d'œuvre sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux de 780 500 € HT

Les critères de sélection étaient le montant de l'offre : 40 % et la valeur technique : 60 % (qualification et références : 40 %, note méthodologique : 20 %)

2 cabinets d'architectes ont déposé une offre pour lesquelles l'analyse donne les résultats suivants :

	Critère Prix		Critère valeur technique			Total Points	Classement
	Montant HT	Note/40	Qualification et références	Note/40	Note méthodologique/20	/100	
Cabinet PERICOLO	67 137,59 €	40	Nombreuses références similaires	40	20	100	1
Cabinet AARP	89 757,52 €	29,91	Nombreuses références similaires	40	15	84,91	2

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir la cabinet PERICOLO pour une programmation de travaux qui devrait débuter en début d'année 2020.

3 – Marché alimentaire et commerces ambulants : proposition de modification du règlement de marché

M. le Maire et M. Stéphane Violleau rappellent combien il est important de faire vivre le marché du vendredi matin qui dynamise le bourg et fait venir de nouveaux clients. Au-delà de ce qui est déjà en place, la commune est sollicitée pour l'installation de deux autres commerces : un poissonnier qui pourrait être présent 5 jours sur 7 hors période estivale et 6 jours sur 7 en été. Il pourrait s'installer près de l'entrée du clocher et demande à laisser sa remorque sur place. Le second est un camion de pizzas bio qui sollicite la possibilité de s'installer tous les lundis soir place de l'église également.

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide ces nouvelles installations et décide de modifier le règlement de marché en conséquence.

4 – Trésorier : Indemnité de conseil 2019

M. le Maire rappelle que le trésorier sollicite chaque année le versement d'une indemnité de conseil qui est calculée sur la moyenne annuelle du montant des dépenses budgétaires des 3 dernières années à laquelle s'applique un ratio.

L'an dernier il avait été chois d'appliquer un ratio de 80 % soit un montant d'indemnité de 400 €

Le conseil municipal, par 17 voix POUR et 1 voix CONTRE décide d'appliquer ce même ratio de 80 % pour 2019.

5 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de nomination des membres titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts directs

M. le Maire rappelle que la commune doit désigner ses membres titulaires et suppléants et propose de nommer les mêmes membres que précédemment. Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE

Personnes domiciliées dans le périmètre de la Communauté		Personnes domiciliées hors périmètre de la Communauté	
Titulaires	Fabrice CHABOT	Titulaire	Christian BONNAMY
	Sonia TEILLET		
Suppléants	Pierre MEUNIER	Suppléant	Thierry MICHON
	Robert JARNY		

6 – Jury d’assises 2020 :

Il a été procédé au tirage au sort des personnes proposées pour le jury d’assise 2020 à partir des listes électorales

7 – Déclarations d’Intention d’Aliéner

M. le Maire n’ayant pas souhaité se voir attribuer cette compétence, le conseil municipal a examiné les DIA suivantes et décidé de ne pas donner suite :

- AC 360 et 362 : Habitation + Terrain – 3 Rue des Marguerites
- AC 228: Habitation + Terrain – 8 Rue Aimé Grosseron
- AC 259: Terrain – La Fée
- AI 1p : Habitation + Terrain – 16 Rue de la Vertonne
- AC 90p : Terrain – 32 Rue des Aubépines
- AL 60 et 66 : Habitation + Terrain - 9 Rue de la Burelière
- AH 306 et 318 : Terrains - 5 Impasse de la Vertonne et et 1b Impasse des Roses
- AE 111 : Habitation + Terrain – 4 Rue du Petit Mail
- AL 304, 307, 310,311 : Habitation + Terrain – 18B et 20 Rue de la Burelière

8 – Questions diverses

- M. Stéphane Violleau rappelle le projet déjà présenté au conseil municipal concernant le livre de l’Abbé Paillet prêtre à Nieul lors de la révolution natif de l’île d’Olonne et de l’abbé Giraudeau prêtre à l’île d’Olonne. Il s’agit d’un pan de l’histoire de la commune encore existant au diocèse de Luçon. Il s’agit d’en faire sa transcription du vieux français. Le Diocèse autorise à exploiter ce livre et un traducteur a été trouvé M. Johan Suire de St Jean de Monts, chercheur et historien qui pourrait faire cette transcription sur photographies. Le Conseil Départemental pourrait accompagner la collectivité pour son édition. Un budget sera présenté lors d’un prochain Conseil Municipal. Le Diocèse a d’ores-et-déjà fait part de son intention de réserver 50 livres. Cet ouvrage peut être lu par des passionnés d’histoire mais pourquoi pas mener une action auprès des écoles ? M. Stéphane Violleau indique suivre ce dossier avec M. Alphonse Mandret et M. Yohan Eveno
- M. Francis Bossard : indique avoir organisé une réunion publique avec les riverains de la Rue Pré Neuf. La mise en travaux sera pour le mois de juin pour le réseau d’eau pluviale puis Septembre/octobre pour les bordures et la voirie. Il présente également le projet d’ouverture de la Rue Richelieu car les propriétaires sont aujourd’hui d’accord. Elle sera maintenue en voie piétonne car il est important de conserver le calme des riverains et sa largeur peu importante
- M. Laurent Baty interroge sur l’accessibilité du chemin qui va du moulin vers l’observatoire ? M. Francis Bossard indique que la consultation locale sur le devenir du moulin doit avoir lieu le 15 juin prochain. Ce point sera évoqué dans un second temps selon le choix du conseil municipal.
- M. Laurent Baty rappelle que l’association de Sauvegarde du Moulin et du Patrimoine de l’île d’Olonne sera présente en Mairie dans les quinze jours qui précéderont la consultation afin de répondre aux Islais qui le souhaiteraient. La maquette de leur projet sera présentée.
- M. Jimmy Pierret questionne sur les lignes des pistes cyclables vers Brochetière qui existent mais ne permettent pas et pas de jonction vers Olonne ? Cela va-t-il évoluer un jour ? M. Fabrice Chabot indique que le schéma directeur des mobilités est en cours. Vélodyssée qui passera par l’île d’Olonne vers Sauveterre sera une priorité. Vers la gare d’Olonne, des aménagements sont imaginés y compris en réduisant vitesse
- Mme Ludmila Heurion rappelle que pour la consultation locale le vote par procuration est possible en gendarmerie comme pour toutes les élections. Elle interroge également sur ma date de fauche des accotements qui sont par endroits très hauts et dangereux.
- M. Bertrand Migné souligne l’intérêt de l’aménagement réalisé à la Salaire qui sécurise l’arrêt de bus et l’accès aux bornes.
- M. Jean-Claude Métais indique avoir loué la salle du Pré Neuf pour fête familiale et ya voir rencontré quelques soucis : vidéoprojecteur qui ne démarre pas et wc bouchés car le siphon disconnecteur n’est pas dimensionné pour une salle mais pour une maison individuelle. Il indique également avoir filmé la St Patoche par drone et avoir donné ce film au Président du Comité des Fêtes, Franck Brossard

- Mme Sylvie Bonnin rappelle avoir des difficultés avec les impôts du fait de la dénomination impasse des Salicornes/ Rue des Salicornes.
- M. Jean-Luc Pinguet indique avoir représenté la commune suite à un dépôt sauvage d'ordures ménagères. Un problème de convocation ne lui a pas permis d'assister à l'audience. Un report d'audience est probable
- Mme Jocelyne Grollier confirme l'intérêt des travaux réalisés aux bornes de la Salaire mais déjà des voitures de riverains sont en stationnement. Est-il possible de prévoir des panneaux ? Mme Grollier souligne également que de nombreux trous se sont formés Route des Mouettes. A voir avec l'agglo.
- Mme Sonia Teillet rappelle qu'il est encore possible de commander le livre proposé par l'association A propos dans la continuité de leur exposition sur le « patrimoine en fusion ». De même pour la soirée à l'Etelle du 1^{er} Juin, une réponse est à faire rapidement
- M. Fabrice Chabot rappelle que les travaux ilot Mandret seront terminés début Juin. Suivront avant l'été des travaux de nettoyage et peinture de la Mairie. L'aire de jeux dont l'implantation est prévue à l'Espace du Pré Neuf sera mise en œuvre à partir de mi-juin

La séance est levée à 23h.